

PETITION

Logements de la CPCL : pour protéger les droits des locataires et du personnel !

La Caisse de Pension de la Commune de Lausanne (CPCL) a décidé de retirer son mandat de gérance à la Ville de Lausanne, et de gérer elle-même ses 3705 logements. Face à cette annonce des questions importantes se posent :

- **Le personnel du Service des gérances ne sait pas encore quels postes seront maintenus, supprimés ou transférés à la CPCL, et à quelles conditions.**
- **Les locataires ne savent pas si les loyers accessibles seront maintenus, si des hausses de loyer se profilent et si les personnes à petits revenus auront encore une chance de se voir attribuer un logement.**

Les locataires et les employé.e.s ne doivent pas faire les frais des choix de la CPCL ou de la Ville de Lausanne!

Nous demandons donc :

- à la CPCL et à la Ville de garantir les emplois et les conditions de travail du Service des gérances de la Ville de Lausanne ;
- à la CPCL d'appliquer des priorités identiques à celles de Lausanne pour attribuer les logements ;
- à la CPCL de maintenir les mêmes rendements de leurs immeubles qu'actuellement, et d'éviter toute hausse de loyer contraire au droit du bail.

NOM	Prénom	Adresse	Signature

La présente pétition sera remise à la CPCL, au Conseil communal et à la Municipalité de Lausanne. **Merci de la signer et de la retourner jusqu'au 16 avril** à
POP Lausanne, Pl. Chauderon 5, 1003 Lausanne.

Ou signez en ligne

